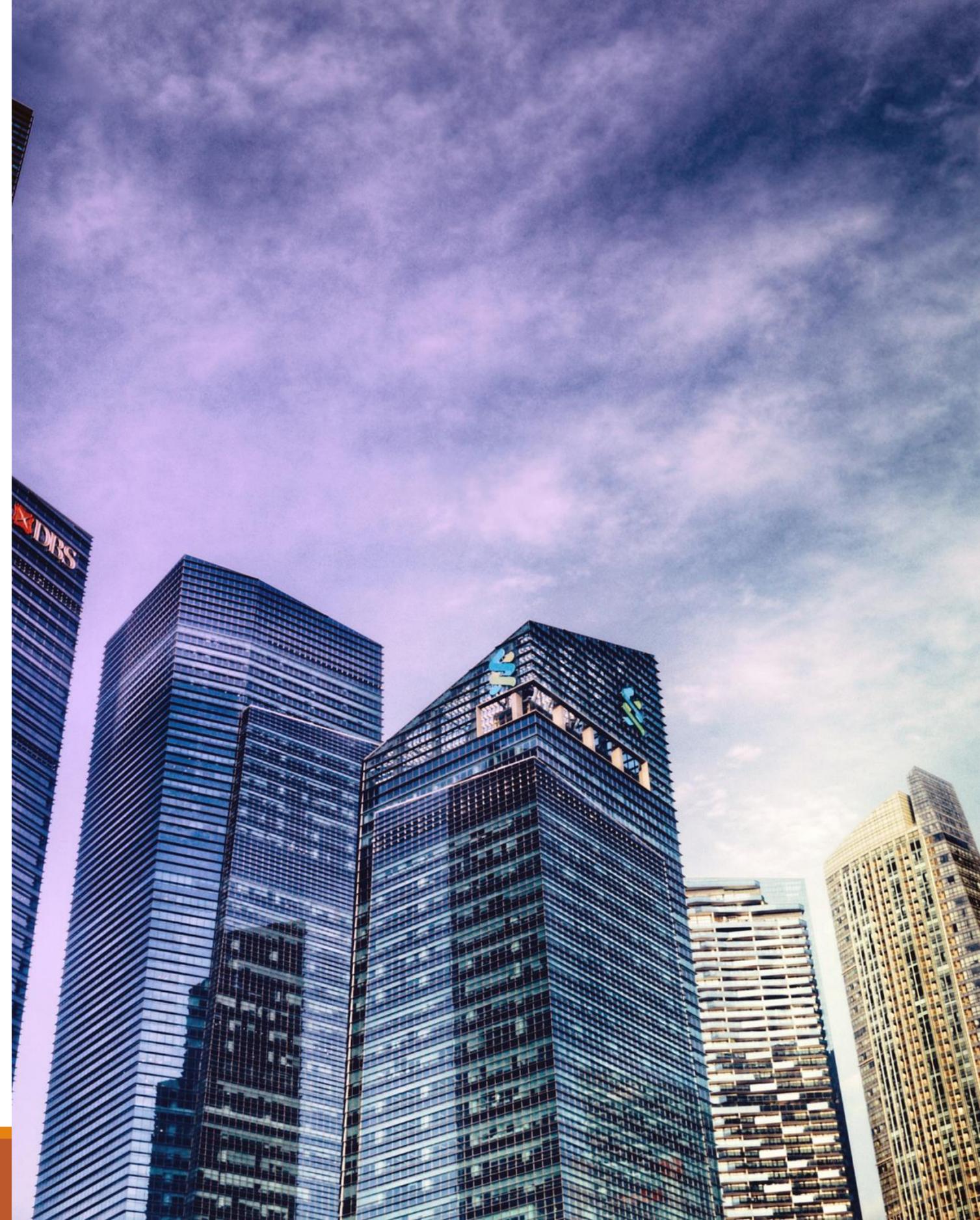


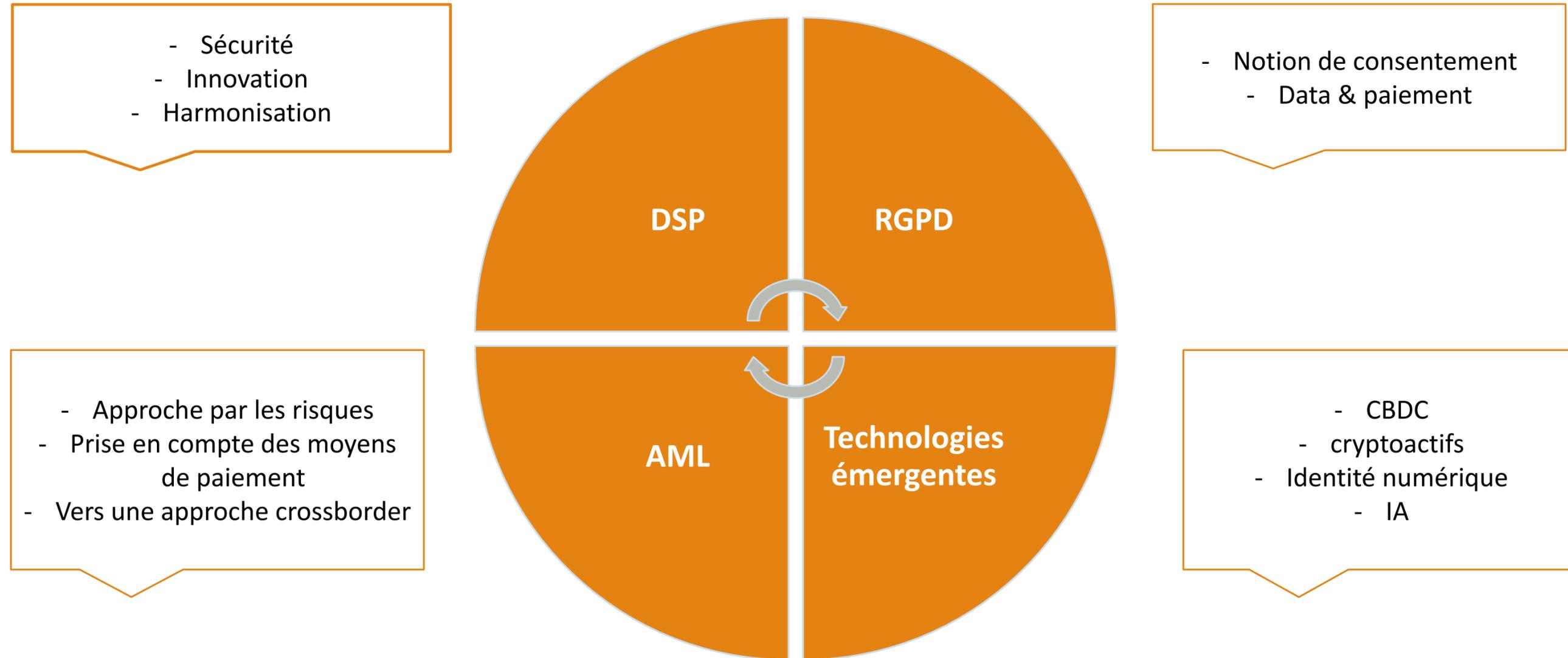
WEBINAR 07.02.2023



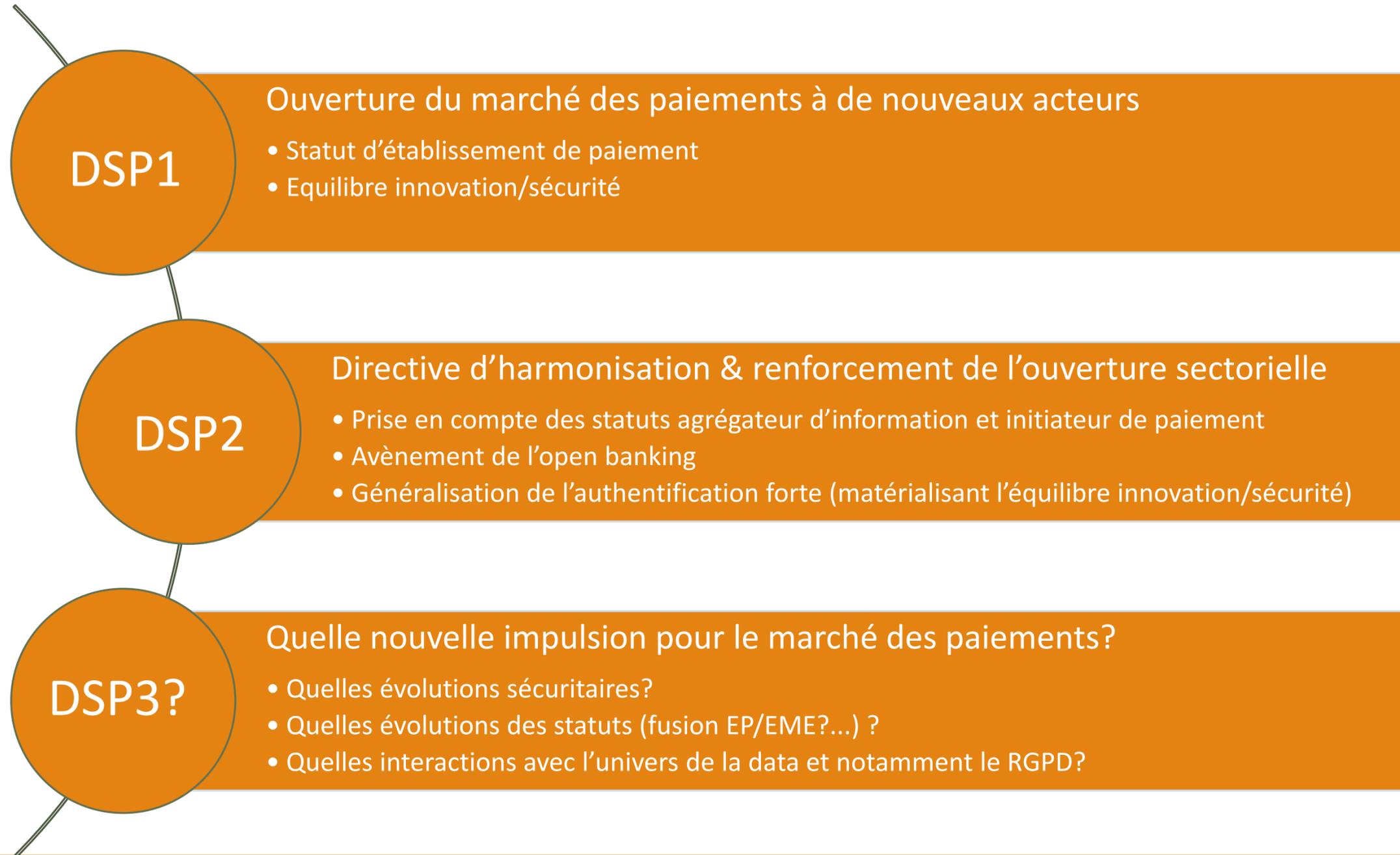
Paiement & réglementation : quels enjeux en 2023?



La réglementation en matière de paiement : un environnement complexe

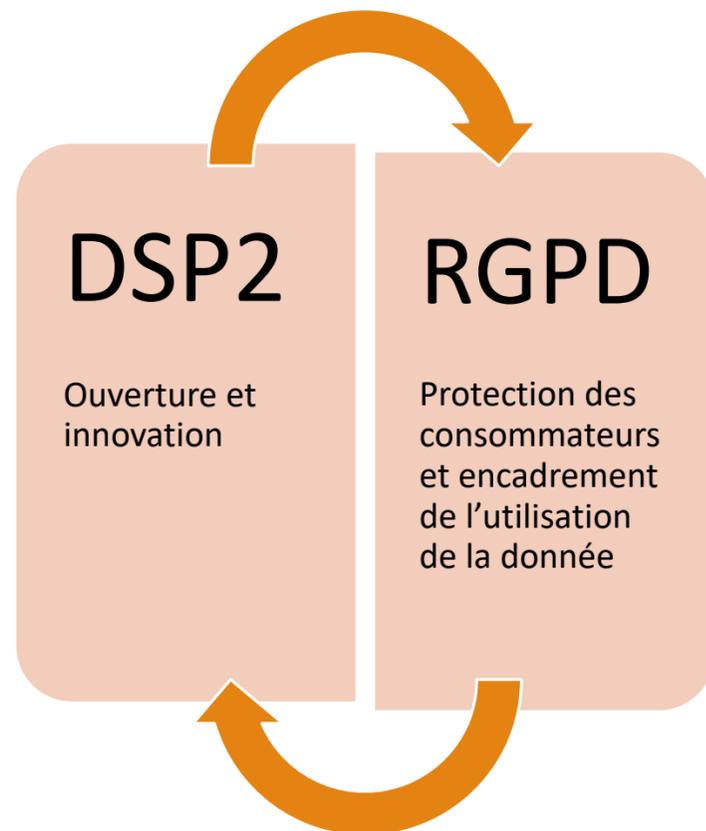


Quelles évolutions pour la DSP?



L'enjeu de la data dans le secteur des paiements

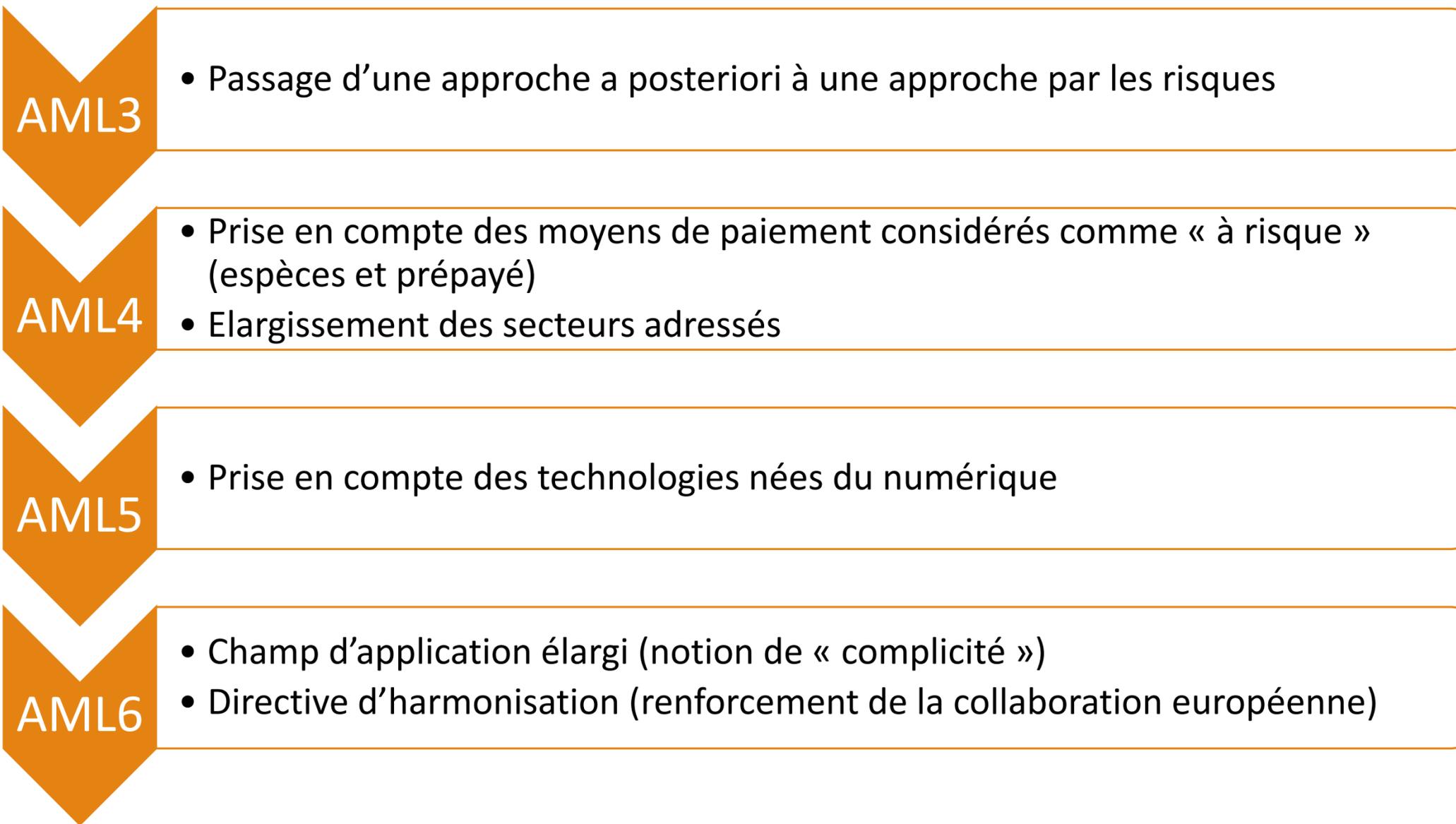
La relation entre DSP2 et RGPD au cœur des réflexions réglementaires



Les points de vigilance des régulateurs sur le sujet data



L'impact croissant de la législation AML sur le marché des paiements



AML : thème central dans les sujets liés aux innovations et aux technologies émergentes (ex. : cryptoactifs, CBDC...)



Réglementation & prospective : la prise en compte des technologies émergentes

. **Cryptoactifs** : Réglementation européenne MiCA (Markets in Crypto-Assets) qui a pour objectif d'encadrer les acteurs du marché des cryptoactifs

=> Le nouveau régime autour des cryptoactifs couvre notamment les émetteurs de cryptoactifs non adossés et de stablecoins ainsi que les plateformes de négociation et les portefeuilles où des cryptoactifs sont détenus

⇒ Quatre principaux objectifs ont été définis dans le cadre de cette initiative : la sécurité juridique, le soutien de l'innovation, la protection des investisseurs et la garantie de la stabilité financière.

⇒ L'Union Européenne vise particulièrement une harmonisation des législations nationales, de manière à encadrer cette innovation en préservant la stabilité financière

⇒ Parmi les points de vigilance : lutte contre le blanchiment de capitaux, empreinte environnementale et climatique...

. **Identité numérique** : Evolutions de eIDAS dans le sens d'une concrétisation de la vision d'un digital ID unique pour l'Europe

. **Intelligence artificielle** : Création d'un cadre juridique européen sur l'intelligence artificielle (IA)

⇒ L'objectif est d'asseoir une vision européenne de l'IA basée sur l'éthique en prévenant les risques inhérents à ces technologies.

⇒ Le règlement européen aurait également pour but de prévenir certaines dérives et d'encadrer une technologie considérée comme prometteuse pour de nombreux secteurs d'activité.

Réglementation & prospective : la place de l'instant payment dans l'évolution des paiements

Axe structurant de l'Europe des paiements (instrument né d'une volonté institutionnelle pour répondre aux enjeux géostratégiques)

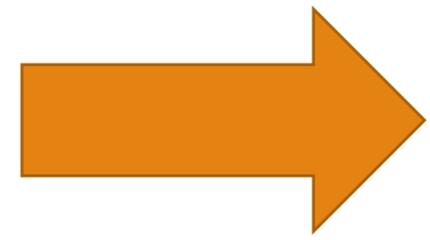
Nouveau moyen de paiement et matière première de l'évolution de l'écosystème des paiements (ex. : la place de l'instant payment dans le projet EPI)

Instant payment

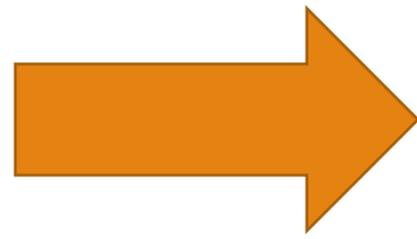
Vocation de « new normal » dans l'écosystème européen des paiements (cf. European Retail Payments Strategy de la Commission Européenne)

Enjeu législatif récent de la Commission Européenne (proposition de législation en octobre 2022)

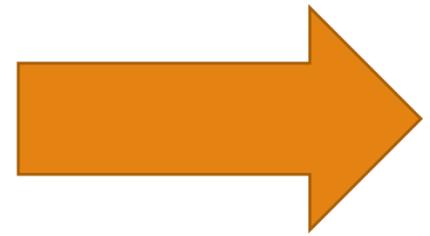
Réglementation et paiement : quels enjeux en 2023?



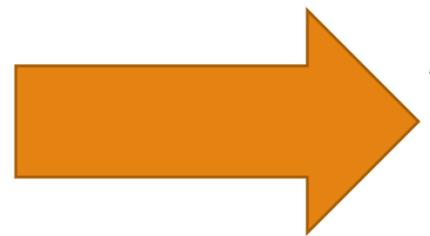
Où en sommes-nous dans la finalisation et les enseignements de la DSP2? Quel agenda et contenu pour la DSP3?



Quelles évolutions des réglementations LCB-FT? Quel cadre juridique sur les technologies émergentes? Quels impacts opérationnels sur l'activité paiement?



Quels impacts de la réglementation MiCA sur le marché des paiements?



A l'instar de l'instant payment, qui a fait l'objet d'un projet de législation européenne, quels sont les autres projets de la Commission Européenne en matière juridique?





Débat



Présentation des panélistes



Eric DUCOULOMBIER
Chef d'unité
COMMISSION EUROPEENNE



Hubert DE VAUPLANE
Associé
KRAMER LEVIN



Anaël BOYER
Avocate IT/data/fintech
ARAMIS LAW FIRM



Bertrand PINEAU
Délégué Général
MERCATEL



Valérie ROY
Directrice du pôle risques et
conformité
PARTELYA CONSULTING

Modératrice



Andréa TOUCINHO
Directrice Etudes, Prospective
et Formations
PARTELYA CONSULTING

Partelya Consulting en quelques mots

Fondé en 2008, Partelya Consulting est un cabinet de conseil innovant spécialisé en Monétique, Moyens de Paiement et Systèmes d'Informations associés, qui a contribué sur plusieurs projets d'envergure à la mise en œuvre de nouvelles solutions monétiques, auprès d'entreprises et de grandes institutions financières et industrielles.



Andréa TOUCINHO

Directrice Études, Prospective & Formations
andrea.toucinho@partelya.com | 06 17 19 55 21

